



FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT

AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION BT

D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

DE PUISSANCE SUPERIEURE A 36 kWc

ET INFERIEURE OU EGALE A 250 kWc

VENTE EN SURPLUS - VENTE EN TOTALITE

Tous les éléments relatifs à la demande de raccordement sont à envoyer à :

SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAISIS

Service Raccordement Production photovoltaïque

11 rue de la République CS 40058 Roisel - 80208 PERONNE Cedex

ou par courriel à raccordement@sicaesomme.fr

Nous vous informerons sous un délai de 10 jours ouvrés de la complétude ou non de votre dossier ; aucune réponse ne sera apportée à diverses relances.

Aucune modification à votre demande après réception de votre dossier ne sera prise en compte. Pour toute modification, un nouveau formulaire sera à renseigner.

Seules les installations implantées sur bâtiment, hangar ou ombrière utilisant l'énergie solaire sont éligibles à l'obligation d'achat

Arrêté du 6 octobre 2021 modifié par l'arrêté du 8 février 2023

Documents à joindre au formulaire de demande de raccordement

Les documents ci-dessous doivent impérativement être joints à votre demande de raccordement, ils conditionnent la recevabilité et la complétude de la demande, ainsi que les délais de traitement de celle-ci :

Rappel : La date de Demande Complète de Raccordement (DCR) est fixée à la date de soumission de votre demande lorsque celle-ci est complète ou à la date d'envoi de la dernière pièce manquante (date de complétude).

La date de complétude de la demande de raccordement fixe le tarif d'achat.

Documents obligatoires pour l'instruction et la complétude de votre demande :

- Certificat de conformité à la norme de découplage norme DIN VDE 0126-1-1 VFR 2019,
- Schéma unifilaire,
- Attestation de bridage le cas échéant,
- Plan de masse de l'installation permettant d'identifier le (ou les) bâtiment(s), hangar(s) ou ombrière(s) support(s) du système photovoltaïque et l'emplacement du Point de Livraison souhaité,
- Plan de situation permettant de situer l'installation par rapport aux quartiers/lieudits/communes avoisinantes,
- Plan cadastral,
- Autorisation d'urbanisme : certificat de non-opposition au projet,
- Certificat de qualification ou la certification professionnelle de l'installateur,
- Pour les installations souhaitant bénéficier de la prime à l'intégration paysagère (Prime Ptuile), définie à l'article 8 de l'arrêté du 6 octobre 2021, l'avis technique favorable de la Commission d'experts dédiée aux procédés photovoltaïques, adossée au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB).
- Mandat spécial de représentation signé des deux parties (ou mandat d'assistance administrative), si le demandeur n'est pas le propriétaire de l'installation,

Si le producteur est une entreprise :

- Extrait K-Bis,
- Engagement du producteur (Entreprises, GIE et Associations) à ne pas être, à la date de la demande :
 - Une entreprise en difficulté au sens des Lignes directrices concernant les aides de l'Etat au sauvetage et à la restructuration d'entreprises en difficulté autres que les établissements financiers en vigueur au moment de la demande complète de raccordement ;
 - faire l'objet d'une injonction de récupération non exécutée d'une aide d'Etat émise dans une décision antérieure de la Commission européenne déclarant une aide illégale et incompatible avec le marché commun,
- Si le producteur est en redressement judiciaire : copie du ou des jugements prononcés (DC5 ou équivalent)

Document obligatoire pour la mise en service :

- CONSUEL et pour les installations d'une puissance supérieure à 100 kWc : l'attestation de conformité de l'installation conformément à l'arrêté du 06/10/2021 et réalisée par un organisme agréé.
A transmettre au plus tard avant la mise en service. Sans l'obtention de ces documents, l'installation ne sera pas mise en service.

INTERVENANTS

DEMANDEUR DU RACCORDEMENT DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION

Vous êtes :

Un particulier Une entreprise* Une collectivité locale ou un service de l'Etat*

Nom Prénom / Dénomination :

Adresse

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Téléphone Portable :

Courriel :

*Si une entreprise :

SIREN :

Le cas échéant, représenté(e) par :

dûment habilité(e) à cet effet.

*Si une collectivité locale ou un service de l'Etat :

SIREN :

Identifiant Chorus :

Code Engagement :

Code Service :

Le demandeur agit :

Pour son propre compte en tant que bénéficiaire du projet
 En tant que mandataire du propriétaire de l'installation désignée ci-après

PROPRIETAIRE DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION ENVISAGEE

Vous êtes :

Un particulier Une entreprise* Une collectivité locale ou un service de l'Etat*

Nom Prénom / Dénomination :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Téléphone Portable :

Courriel :

* Si une entreprise :

SIREN :

Le cas échéant, représenté(e) par :

dûment habilité(e) à cet effet.

PROPRIETAIRE DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION ENVISAGEE

Forme juridique

Type d'entreprise :

- Très Petite Entreprise
 Petite Entreprise
 Moyenne Entreprise
 Petite et Moyenne Entreprise
 Entreprise de Taille Intermédiaire
 Grande Entreprise

Code NACE :

*Si une collectivité locale ou un service de l'Etat :

SIREN :

Identifiant Chorus :

Code Engagement :

Code Service :

VOTRE PROJET

LOCALISATION DU SITE DE PRODUCTION

? Nom de l'installation de production

SIRET de l'installation de production (si le demandeur est une entreprise ou un établissement) ou à défaut SIREN de l'établissement auquel appartient l'installation :

.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

? Références cadastrales :

N° de section : N° de parcelle :

Coordonnées géodésiques WGS84 des 4 points extrémaux de l'installation :

Point 1 Latitude :		Longitude :	
Point 2 Latitude :		Longitude :	
Point 3 Latitude :		Longitude :	
Point 4 Latitude :		Longitude :	

Veillez nous préciser à quelle échéance vous souhaitez réaliser votre projet, sachant qu'une date précise vous sera confirmée par la SICAE en fonction de la complexité des travaux à mener une fois l'instruction de votre dossier terminée.

Date souhaitée de mise en service :

Cette date permet de situer l'avancement de votre projet, ce n'est pas une date de rendez-vous.

Le site est déjà raccordé en électricité pour un usage de consommation : Oui Non*

*Si Non : Identifier l'emplacement souhaité du PDL sur le plan de masse

Le site est déjà raccordé pour un usage de production : Oui* Non

*Si Oui : Nom du propriétaire de l'installation de production :

Observations :

.....
.....
.....

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION DE PRODUCTION

Raccordement des installations groupées dont la somme des puissances de raccordement est égale ou supérieure ou égale à 250 kVA dans le cadre des schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables :

Le demandeur atteste qu'il n'a aucun projet déjà raccordé ou en file d'attente pour une installation utilisant le même type d'énergie, ayant le même code INSEE (projet situé sur une même commune) que le Site de Production concerné, et appartenant à la même société ou à une société qui est liée au sens de l'article L 336-4 du code de l'énergie : : Oui aucun projet Non

*Si non :

Indiquer les références des installations se trouvant dans le cas ci-dessous :

.....
.....
.....



CARACTERISTIQUES GENERALES

Mode de production choisi : Revente du surplus Revente de la totalité

? Puissance de production installée maximale :kVA

? Puissance de raccordement demandée :KVA

? Puissance de production maximale injectée :kVA

Le respect de la puissance de raccordement en injection est obtenu au moyen d'un dispositif de bridage :

Oui par bridage statique Oui par bridage dynamique Non

Productibilité moyenne annuelle : kWh

Surface totale prévue des panneaux : m²

Puissance crête installée : kWc

Onduleurs

Onduleur 1	
Marque :	Puissance apparente nominale (en kVA) :
Type :	Courant nominal - In (en A) :
Nombre :	Puissance apparente maximale (en kVA) :
Type d'électronique de puissance : <input type="checkbox"/> Commutation assistée (Thyristors) <input type="checkbox"/> Commutation forcée (MLI, IGBT) Tension de sortie assignée (en V) :	
Type de connexion : <input type="checkbox"/> Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Autre :	
Onduleur 2	
Marque :	Puissance apparente nominale (en kVA) :
Type :	Courant nominal - In (en A) :
Nombre :	Puissance apparente maximale (en kVA) :
Type d'électronique de puissance : <input type="checkbox"/> Commutation assistée (Thyristors) <input type="checkbox"/> Commutation forcée (MLI, IGBT) Tension de sortie assignée (en V) :	
Type de connexion : <input type="checkbox"/> Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Autre :	
Onduleur 3	
Marque :	Puissance apparente nominale (en kVA) :
Type :	Courant nominal - In (en A) :
Nombre :	Puissance apparente maximale (en kVA) :
Type d'électronique de puissance : <input type="checkbox"/> Commutation assistée (Thyristors) <input type="checkbox"/> Commutation forcée (MLI, IGBT) Tension de sortie assignée (en V) :	
Type de connexion : <input type="checkbox"/> Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Autre :	

Impédance à 175Hz

Le demandeur s'engage sur une valeur d'impédance à 175 Hz s'il ne renseigne pas ces données.
Impédance du convertisseur à 175 Hz - R et X en ohm, donner les valeurs côté BT (non prise en compte du transformateur)

Schéma équivalent série Schéma équivalent parallèle

R175Hz =Ω X175Hz =Ω

Protection de découplage

J'atteste que cette protection est :

Intégrée aux onduleurs (ou au sélectionneur automatique) et conformes à la norme DIN VDE 0126-1-1
Le demandeur s'engage à ce que la surveillance de la tension soit effectuée à partir d'une mesure entre les conducteurs de phase et de neutre, ce qui implique que les onduleurs soient raccordés au conducteur de neutre issu du réseau.

Assurée par une protection indépendante, dans ce cas elle sera de type B1 (Joindre la liste des matériels envisagés : relais + appareil de coupure et l'attestation de vérification par un organisme agréé)

Dispositif de sectionnement

Dans tous les cas, un Coupe Circuit Principal Individuel sera installé et sera accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.

Stockage d'énergie

Existe-t-il un système de stockage d'énergie : Oui* Non

*Si oui :

Type de stockage :

Batterie Hydrogène Volant d'inertie Autres :

Nombre de groupe(s) de stockage :

Energie stockable :kWh

Puissance maximale installée en charge :kW

Puissance maximale installée en décharge :kW

Observations :

.....
.....

AUTRES DEMANDES EN COURS

Il y a une autre demande de raccordement en cours à cette adresse pour une installation de consommation :

Oui* Non

*Si Oui : Nom du demandeur de l'installation de consommation :

Il y a une autre demande de raccordement en cours à cette adresse pour une installation de production :

Oui* Non

*Si Oui : Nom du demandeur de l'installation de production :

INFORMATIONS SUR LE RACCORDEMENT EXISTANT

Le producteur est titulaire du contrat de consommation : Oui Non*

*Si non :

Nom et prénom/dénomination du titulaire 1 du contrat :

Nom et prénom/dénomination du titulaire 2 du contrat :

Le point de livraison sera placé dans un nouveau coffret de coupure en limite de parcelle.

Numéro du  **PDS (Point De Souscription)** :

Puissance souscrite :kVA

Observations :

.....
.....
.....

Prise en charge des frais liés à la demande

Le payeur est :

Travaux de raccordement au réseau (y compris Coupe Circuit Principal Individuel), si nécessaire :

Le propriétaire de l'installation Le mandataire

Le signataire du devis est :

Le propriétaire de l'installation Le mandataire

CERTIFICATION DES DONNEES

Je certifie l'exactitude des données communiquées dans le présent formulaire.

Nom et prénom du Signataire :

Agissant en qualité de : dûment habilité(e) à cet effet.

Date :

Signature :

Attention aucune demande de modification du présent dossier ne sera prise en compte.

**Si vous souhaitez apporter des modifications à votre demande,
nous vous invitons à faire une nouvelle demande et annuler celle-ci.**

VOTRE CONTRAT D'ACHAT

Le producteur souhaite : Bénéficiaire de l'obligation d'Achat

Autre cas de vente*

**Si autre cas de vente : Indiquer le nom de votre Responsable d'Equilibre et le type de contrat souhaité CAE ou CU-I :*

.....

Souhaitez-vous souscrire : Un contrat d'Accès et d'Exploitation (CAE) avec la SICAE

Un contrat Unique en Injection (CU-I) avec votre acheteur

Nom Prénom / Dénomination du producteur :

Puissance crête installée respectant les critères généraux d'implantation : kWc

Puissance crête respectant les critères généraux d'implantation conformément à l'arrêté du 06 octobre 2021.

? Valeur Q : kWc

Le producteur est-il le propriétaire du bâtiment :

Oui Non*

**Si Non : Si le producteur n'est pas le propriétaire du bâtiment vous devez fournir un contrat de mise à disposition de la toiture signé entre le propriétaire et le demandeur*

Propriétaire(s) du bâtiment :

Propriétaire(s) du bâtiment :

Propriétaire(s) du bâtiment :

Le bâtiment, hangar ou ombrière d'implantation est-il déjà construit ?

Oui Non*

**Si non, date prévisionnelle d'achèvement de la construction :*

Souhaitez-vous bénéficier de la prime à l'intégration paysagère ?

Oui* Non

**Si oui : Pour prétendre à la prime à l'intégration paysagère les installations doivent respecter les modalités précisées en annexe 1 et les critères d'intégration paysagère définis en annexe 2 de l'arrêté du 06 octobre 2021.*

Joindre l'avis technique favorable délivré par la commission d'experts dédiée aux procédés photovoltaïques, adossée au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

Disposez-vous d'une ou plusieurs attestations d'architecte :

Oui* Non

**Si oui : joindre l'ou les attestations d'architecte. Cela permettra, conformément à l'annexe 3 de l'arrêté tarifaire du 06 octobre 2021, de formaliser une exception à la règle des 100 m pour le calcul de la valeur Q.*

Ce projet est-il destiné à intégrer une opération d'  **Autoconsommation collective** ?

Oui*

Non

*Si oui :

Nom : de l'opération :

Observations :

.....
.....
.....
.

En cochant cette case, vous vous engagez à transmettre au service Achat de la SICAE, avant la signature du contrat d'achat l'attestation sur l'honneur de conformité du producteur et de l'installateur.

Pour les installations supérieures à 100 kWc, joindre également l'attestation de conformité sur la base d'une évaluation carbone simplifiée

Sans réception de ces attestations, le contrat d'achat ne sera pas établi

En cochant cette case, vous vous engagez à communiquer au service Achat de la SICAE, sur simple demande, les éléments permettant d'identifier la propriété du bâtiment, hangar ou ombrière d'implantation de l'installation objet de la demande, ainsi que le ou les éventuels documents d'architecte conformément à l'arrêté du 06 octobre 2021 alinéas 3 et 6 de l'article 5.

Votre accord est indispensable pour valider votre demande

Tous les éléments, qui ne sont pas en votre possession au moment de la demande de raccordement, relatifs à votre contrat d'achat sont à envoyer à :

SICAE DE LA SOMME ET DU CAMBRAIS
Service Achat Production photovoltaïque
11 rue de la République CS 40058 Roisel - 80208 PERONNE Cedex

CERTIFICATION DES DONNEES

Je certifie l'exactitude des données communiquées dans le présent formulaire.

Nom et prénom du Signataire :

Agissant en qualité de :

dûment habilité(e) à cet effet.

Date :

Signature :

Glossaire :

Raccorder un local ou une maison consiste à réaliser la liaison entre le coffret de branchement situé en limite de votre propriété et l'installation électrique de votre habitation une fois le terrain viabilisé.

Autoconsommation collective permet le partage de production d'électricité entre un ou plusieurs producteurs et un ou plusieurs consommateurs. Les installations participant à l'opération d'autoconsommation collective sont éligibles à l'obligation d'achat.

Nom de l'installation de production : Par défaut c'est le nom du producteur qui sera utilisé.

Références cadastrales : Ces références sont indiquées sur les permis de construire et sont consultables en mairie ou sur cadastre.gouv.fr

Référence du PDS (Point de Souscription) : Numéro à 14 chiffres à relever sur votre dernière facture de consommation d'électricité

Puissance de production installée : La puissance maximale de l'installation est définie par la réglementation comme 'la somme des puissances unitaires installées des machines électrogènes susceptibles de pouvoir fonctionner simultanément ». Dans le cas d'une installation photovoltaïque, indiquer la valeur minimale entre puissance crête totale des panneaux et sommes des puissances nominales des onduleurs.

Puissance de raccordement demandée : La puissance de raccordement en injection est définie par le Demandeur comme la puissance maximale qu'il souhaite injecter au Réseau Public de Distribution ; elle ne peut dépasser 6 kVA en monophasé

Puissance de production maximale injectée : Cette puissance est calculée par le Demandeur à partir de la puissance nominale de fonctionnement des ouvrages de production installés déduction faite de la consommation minimale des auxiliaires et des autres consommations minimales uniquement si ces dernières soutirent conjointement lors des périodes de production. Si le Demandeur envisage une injection simultanée de l'Installation de Production et de l'Installation de stockage, indiquer la somme des deux puissances injectées simultanément. Cette puissance sera un des paramètres de l'étude de raccordement. Cette puissance sera, le cas échéant, la puissance de référence pour le calcul de la quote-part.

Valeur Q : La puissance Q est définie comme la puissance installée de l'ensemble des autres installations raccordées ou en projet sur le même site d'implantation, et dont les demandes complètes de raccordement ont été déposées dans les 18 mois avant ou après la date de complétude de la présente installation, objet de la demande. Pour la notion de « même site », voir l'article 2 et l'annexe 3 de l'arrêté du

L'ÉNERGIE DE NOS JOURNÉES

06 octobre 2021.